



Ville de Vevey  
Travaux publics,  
Espaces verts et entretien  
Rue du Simplon 16  
1800 Vevey

## Inscription sur la liste d'attente des ports veveysans

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Domicile légal .....

Tél. privé .....

Tél. mobile .....

Courriel .....

Je désire figurer sur une des listes d'attente des ports veveysans, selon mon domicile, pour la ou les catégories suivantes :

Catégorie	Catégorie 1	Catégorie 1.1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 3.1	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6
<b>Dimension maximale</b>	5.00 x 1.80	5.20 x 2.20	5.50 x 2.30	6.50 x 2.40	6.50 x 2.60	7.50 x 2.80	9.00 x 3.10	10.20 x 3.40
<b>Marquer d'une croix</b>								

Par votre signature vous prenez connaissance de l'article 11 du Règlement des ports de Vevey du 30 avril 1993 concernant l'attribution des places, dont voici un extrait :

### **Article 11**

#### Ordre d'attribution des places

Les places sont attribuées dans l'ordre suivant :

- aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune;
- aux personnes physiques exerçant une activité professionnelle indépendante et s'acquittant pour au moins 50 % à Vevey de leurs contributions sur le revenu;
- aux habitants de communes vaudoises non riveraines d'un lac;
- aux autres habitants, dans l'ordre de priorité suivant :
  - de communes vaudoises riveraines d'un lac;
  - d'autres cantons;
  - d'autres pays.

Le règlement est disponible dans son intégralité sur <http://www.vevey.ch/N2431>.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_